

COMPTE-RENDU du conseil communautaire du 24 mai 2022

Date de la convocation : 18 mai 2022
Nombre de délégués en exercice : 27
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués excusés : 6
Nombre de délégués absents : 0
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de votes : 25
Secrétaire de séance : Daniel BURLET

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, dûment convoqué, à la salle des fêtes - Saint Jean de Belleville, sous la présidence de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président.

Présents :

HAUTECOUR : Daniel BURLET

LES BELLEVILLE : Claude JAY, Noëlla JAY (*pouvoir d'Aurélien ASTRE*), Sandra FAVRE, Donatienne THOMAS (*pouvoir de Florence BONNEFOY-CUDRAZ*), Hubert THIERY, Romain SOLLIER

MOUTIERS : Fabrice PANNEKOUCKE, Chantal MARTIN, Florence SCARPETTA, Marie-Christine BERMOND, Guillaume CRUCE, Eric LAURENT, Aïcha DEMONNAZ, Claude JOLLET (*pouvoir de Hakima DUJARDIN*)

NOTRE DAME DU PRE : Jean-Paul DE BORTOLI

SALINS-FONTAINE : Françoise CROUSAZ, Fabienne BLANC-TAILLEUR, Christian ROCTON

SAINT MARCEL : Gilles VIVET, Daniel CHARRIÈRE

Excusé :

LES BELLEVILLE : Florence BONNEFOY-CUDRAZ (*pouvoir à Donatienne THOMAS*), Aurélien ASTRE (*pouvoir à Noëlla JAY*), Georges DANIS, Marie-Pierre

FREMIOT

MOUTIERS : Nouare KISMOUNE (*pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE*), Hakima DUJARDIN (*pouvoir à Claude JOLLET*)

ADMINISTRATION GENERALE - Fabrice PANNEKOUCKE

1) Nomination secrétaire de séance

Daniel BURLET est nommé secrétaire de séance

2) Approbation du PV du 26 avril 2022

Le Conseil Communautaire approuve le procès verbal

3) Décisions prises

a) par le Président en vertu de sa délégation entre le 15 avril 2022 et le 10 mai 2022

DATE	SERVICE	TIERS	OBJET	MONTANT TTC
27/04/2022	Activité de Pleine nature	MEREL FRÈRES	Fauchage piste cyclable sortie tunnel du Siaix	772,20
10/05/2022	Activité de Pleine nature	ABEST	Détection et géolocalisation des réseaux secteur STEP pour Piste cyclable	8 889,60
25/04/2022	Administration générale	DAUPHINE LIBERE	Abonnement Dauphiné Libéré 2022	426,40
26/04/2022	Administration générale	RENT A CAR	Location véhicule	554,50
05/05/2022	Administration générale	DEMATIS	Abonnement e-marché public du 05 2022 au 05 2023	468,00
26/04/2022	Bâtiment	EVELER	Collecte de données ENEDIS accès portail THOS SUITE	1 671,60
15/04/2022	Déchets	PIC CHARPENTE	Réparation toit sur maison à Villarlurin	330,00
26/04/2022	Déchets	SICMA MOUTIERS	Réparation ABS partner EH 914 MT	1 412,66
09/05/2022	Enfance/jeunesse	PNEUS SERVICES	Entretien minibus EW 063 AQ	129,12
09/05/2022	Enfance/jeunesse	PNEUS SERVICES	Entretien minibus EZ 633 HY	128,96
25/04/2022	Equipement sportif	MARCHIELLO	Carottage pour la fibre complexe sportif	3 240,00
26/04/2022	Equipement sportif	PARTENAIRE SPORTS	Peinture pour traçage stade de foot	868,50
29/04/2022	Equipement sportif	PARTENAIRE SPORTS	Traceur peinture à batterie stade de foot	1 350,30
09/05/2022	Equipement sportif	VOUSSERT.FR	Chariot de ménage complexe sportif	336,24
02/05/2022	Pôle culturel	KRAFT EN CORPS	Spectacle du 01 10 2022 Médiathèque	617,80
02/05/2022	Pôle culturel	JULLIAN BAUDUIN	Location clavecin	1 176,00

DP2022-01	Convention portant mise à disposition d'un progiciel de gestion des absences et de planification du temps de travail
DP2022-02	Convention relative à l'utilisation de l'équipement sportif "gymnase Tartarat" à Moutiers entre le département de la Savoie, la communauté de communes Coeur de Tarentaise et le Collège Jean Rostand
DP2022-03	Contrat de prestation de services Transport de voyageurs Moutiers-Salins-Brides les Bains Saison 2022 pour un montant de 6 490 euros TTC
DP2022-04	Accompagnement technique et administratif dans le domaine de la maîtrise de l'énergie pour un montant de 1 750 euros TTC

b) par le Bureau en vertu de sa délégation

2022-21	Approbation de la convention de partenariat tripartite entre le Dôme Théâtre et l'association HauteCouleurs dans le cadre de l'opération intitulée "Les Chemins d'Artistes"
2022-22	Approbation d'un devis pour le traitement biologique du plan d'eau de Hautecour par la société Dynamis d'un montant de 12 884,82 euros TTC
2022-23	Approbation d'un devis d'entretien des via ferrata et parcours aventure de Les Belleville, par la SAS Belleville Travaux Nature Loisirs (anciennement, les Guides de la Vallée des Belleville) pour un montant de 12 156 euros TTC
2022-24	Choix du maître d'oeuvre pour l'aménagement de l'Office de tourisme intercommunal pour un montant de 30 551,04 euros TTC

lecture est faite

4) Délibération 73-2022

Actualisation de la délibération relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) - Filière technique

Mise au voix, approuvée à l'unanimité

Le Conseil communautaire :

DECIDE d'adopter les modalités de mise d'application du Compte Personnel de Formation telles que proposées à compter du 1^{er} juin 2022 ;

PRECISE que les crédits nécessaires à la prise en charge de ces frais liés aux actions de formation seront prévus et inscrits chaque année au chapitre du budget prévu à cet effet ;

CHARGE Monsieur le Président et le comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

ECONOMIE - Fabrice PANNEKOUCKE

5) Délibération 74-2022

Avenant au compromis de vente du lot N°4 de la ZAE de la Contamine avec l'entreprise CFM

Mise au voix, approuvée à l'unanimité.

Le Conseil communautaire :

AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'avenant 1 à la promesse de vente et tout document découlant des présentes

6) Délibération 75-2022

Compromis de vente du lot N°2 de la ZAE de la Contamine avec l'entreprise Marchiello

Mise au voix, approuvée à l'unanimité.

Le Conseil communautaire :

DECIDE de vendre à l'entreprise Marchiello dont le siège est situé ,chemin de la forvie - BP 14 - 73 600 Moûtiers, moyennant un prix unitaire de 38 Euros au m² H.T., soit un prix total prévisionnel d'environ 89 414 €HT, T.V.A. en sus au taux en vigueur à la signature de l'acte authentique de vente.

AUTORISE le Président à ajuster, finaliser et signer au nom et pour le compte de la CCCT le compromis de vente relatif au bien susvisé, ainsi que tous les documents y afférents avec l'entreprise Marchiello.

PRECISE que les prix de vente définitifs seront définis dans le cadre de l'acte de vente, après établissement d'un document d'arpentage arrêtant les surfaces exactes des lots.

7) Délibération 76-2022

Annulation de la vente du lot N°5 de la ZAE de la Contamine avec l'entreprise LV Aménagement

Mise au voix, approuvée à l'unanimité.

Le Conseil communautaire :

ANNULE la vente à l'entreprise LV Aménagement dont le siège est situé 16 Place Aristide Briand, 73 600 Moûtiers, suite à son souhait d'abandonner son projet.

AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision

ACTIVITÉS PLEINE NATURE, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET BÂTIMENTS - Jean-Paul DE BORTOLI

8) Délibération 77-2022

Travaux de rénovation énergétique des gymnases BARDASSIER et TARTARAT - Avenant n°1 au marché de travaux avec l'entreprise ATELIER BOIS

Mise au voix, approuvée.

Le Conseil communautaire :

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise ATELIER BOIS, d'un montant de 19 808 € HT.

CULTURE et TOURISME - Donatienne THOMAS

9) Délibération 78-2022

Approbation des tarifs relatifs aux spectacles de fin d'année proposés par l'Ecole des Arts

Mise au voix, approuvée à l'unanimité.

Le Conseil communautaire :

APPROUVE le tarif d'entrée de 4€ pour ces événements et gratuit pour les moins de 12 ans.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la mise en place de cette billetterie.

Cours d'eau et GEMAPI - Daniel BURLET

10) Délibération 79-2022

Lancement d'une étude hydraulique et hydrologique sur le cours d'eau du Nant Gelé en co-maîtrise d'ouvrage avec le Département de la Savoie

Mise au voix, approuvée à l'unanimité.

Le Conseil communautaire :

DÉCIDE de conventionner avec le Département de la Savoie pour la réalisation de cette étude,

AUTORISE le Président à signer cette convention,

DÉCIDE de solliciter toute demande de subvention auprès de l'Etat ou tout autre organisme financeur,

AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

11) Délibération 80-2022

Avenant au marché de réalisation d'une étude de danger pour le système d'endiguement de Moûtiers

Mise au voix, approuvée à l'unanimité.

Le Conseil communautaire :

DÉCIDE de valider ces prestations complémentaires et l'avenant au marché pour un montant total de 5567.80 € TTC,

AUTORISE le président à signer tous les documents nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

Le Président,

Fabrice PANNEKOUCKE

